

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 24 Juin 1845

Direction  
des  
Beaux Arts  
Bureau  
C<sup>o</sup>: Credit de  
Sous<sup>t</sup> ouvert pour  
L'excution des copies  
des Stanz de Raphael  
a Rome

Monsieur le Directeur, j'ai  
l'honneur de vous annoncer que par décision  
recevut, j'invite M. Flury Herard  
Carpentier a Paris, a vous ouvrir a  
Rome un bon credit de Cinq  
mille francs sur l'allocation de  
100,000 affectée aux frais des copies  
de huit fresques, dites les Stanz de  
Raphael que Messieurs Balze  
Freres sont chargés d'exécuter sous  
la surveillance du Directeur de  
L'Académie de France a Rome, par  
l'École des Beaux Arts a Paris.

L'année dernière il a été mis à  
votre disposition pour le même objet  
une somme de Cinq mille francs. Il  
est important qu'il soit justifié  
de son emploi le plus promptement  
possible, par la production de quelques  
factures recues et autres pièces,  
portant tous la date de 1844,  
conformément aux instructions de  
ma Dépeche du 10 Mars 1843.

Agreez, Monsieur le Directeur  
l'assurance de ma considération distinguée  
Le Ministre  
Secrétaire d'Etat des Finances  
de France

M. le Directeur des Académies Royale de France a Rome

265